



Avec les autres salariés, les étudiants et les lycéens : **TOUS EN GREVE LE 28 MARS** pour le retrait du CPE !

Près de 1,5 million de personnes ont manifesté le 18 mars contre le Contrat Première Embauche (CPE) mais le gouvernement reste sourd à ces exigences. Quelle malédiction plane donc sur les jeunes de moins de 26 ans pour que tant de sollicitations veuillent les inclure dans des procédures aussi éloignées de la sécurité du travail et des contrats à durée indéterminée ?

Nous sommes tous concernés

Pas seulement en solidarité avec nos enfants et petits-enfants pour qui le gouvernement n'envisage que la précarité comme « avenir », mais aussi parce que le gouvernement Chirac-Villepin-Sarkozy n'a jamais caché que le CNE/CPE préfigure un contrat unique, applicable à tous les salariés, quel que soit leur âge, du privé comme du public, et mettant en jeu des procédures de licenciement en contradiction totale avec le Code du Travail.

D'ores et déjà dans la Fonction Publique, le gouvernement voudrait appliquer le petit frère du CPE, le PACTE ou « parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'état ». Cet élément du « plan de cohésion sociale » de M. Borloo pour la fonction publique, mirifique contrat en alternance, est également réservé aux jeunes de moins de 26 ans, « rémunéré » de 55 à 70 % du minimum de traitement de la fonction publique, et peut également être rompu à tout moment par l'employeur et sans indemnités. Le PACTE vise à supprimer de facto les embauches en catégorie C, chaque PACTE occupant un emploi budgétaire alors que les départs en retraite vont libérer des milliers de postes de titulaires.

Accepter le PACTE revient ainsi à accepter le début de la dé-titularisation de la fonction publique, à accepter la coexistence côte à côte de travailleurs à statuts et de travailleurs sans statut, au nom bien sûr de la cohésion sociale, vous l'avez tous entendu. Pourquoi accepterions nous de laisser détruire le statut de titulaire ? Pour se pousser, faire de la place aux jeunes ? Même pas, la réponse des jeunes est dans la rue tous les jours : « les CDD y en a marre, les « stages » y en a marre ! ». Nous les entendons, les soutenons et il ne saurait être question pour nous de

discuter d'une quelconque mise en place du PACTE à l'INRA. C'est ce que la CGT-INRA a exprimé lors du CTP de ce 21 mars en quittant la séance lorsque la Direction Générale a mis ce point à l'ordre du jour. Ce que nous voulons, ce sont de vraies embauches de titulaires, en catégorie C comme ailleurs.

En effet, **l'autre versant destiné aux jeunes pourvus de plus de diplômes, ce sont les CDD liés à l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche)**. En moins d'un an, plus de 3.000 CDD auraient ainsi été générés par les projets sélectionnés par les divers appels d'offres ANR alors que dans le même temps le recrutement de jeunes CR, IR et IE sur postes de fonctionnaires stagiaires était réduit à la portion congrue dans les organismes de recherches !

CPE, CNE, PACTE mais aussi CDD seniors : tout concourt à précariser d'autant l'emploi, là dans le privé, ici dans le public ! Les statistiques mêmes du Ministère de l'emploi (DARES) font état de 16 % d'emplois en contrats courts dans la fonction publique. Nous nous battons et nous battons contre la précarisation des emplois d'où qu'elle vienne : ANR, contrats ou autres... Il est profondément anormal et malsain que l'INRA accepte de tourner avec autant de travailleurs sans statut. La proportion de 15 % de non-titulaires est probablement dépassée, c'est inacceptable !

Comme l'ont montré les manifestations du 18 mars, c'est ce que pense la grande masse de la population, toutes catégories confondues.

Et malgré les rodomontades de M. de Villepin, tous unis nous pouvons faire reculer le gouvernement !

Le 23 mars, les organisations étudiantes et lycéennes, appuyées par les organisations syndicales de salariés, appellent à une nouvelle journée de manifestations.

Le 23 mars, la CGT-INRA appelle les personnels à se réunir en Assemblées Générales dans les centres, à exprimer leur rejet du CPE/CNE, du PACTE et des autres formes de précarisation et à participer aux manifestations prévues.

La CGT-INRA appelle aussi tous les salariés de l'INRA, titulaires comme non-titulaires, à rejoindre massivement les autres salariés dans la grève interprofessionnelle du 28 mars.

Un préavis de grève a été déposé auprès de la Direction Générale de l'INRA.